

Affaire tentative de coup d'État

P.9

Depuis le Couffo, l'Ofr brise le silence

Mosquée Lagnab d'Akpakpa Yagbé

P.8

Atao Hinnouho prie avec les fidèles musulmans

La Guérite

2.000 F

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1042 du lundi 07 Octobre 2024
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

4^e édition des «Recico» à Cotonou

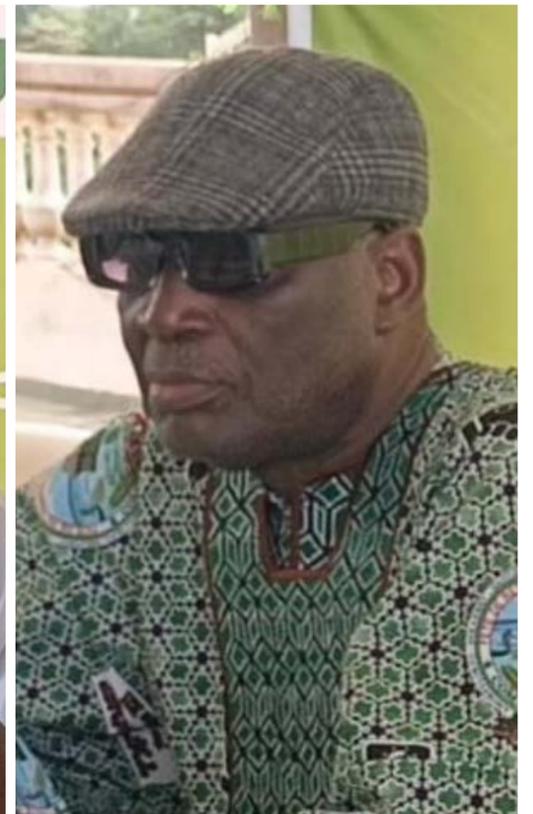
La mairie de Cotonou soutient l'événement

P.10

Prise de position au sujet de coup d'État déjoué à Cotonou P.3

Sokpoékpé-Hounsou Guèdè : un duo courageux

- Les leaders Br de la 6^e circonscription électorale disent non à la prise de pouvoir par les armes
- Abdoulaye Bio Tchané peut compter sur ces lieutenants
- Depuis Abomey-Calavi, ils réitèrent leur soutien au président Patrice Talon



GUERITE TV
MONDE

COTONOU

GUÉRITE TV MONDE

Rouvre ses portes le **04 Novembre 2024**

Tel.:
+229
91
19
10
10



Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informer plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN
Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU
Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU
Faosiya SEFOU
Anselme ORICHA
Amanda E. DACKY

Graphiste

S - Design



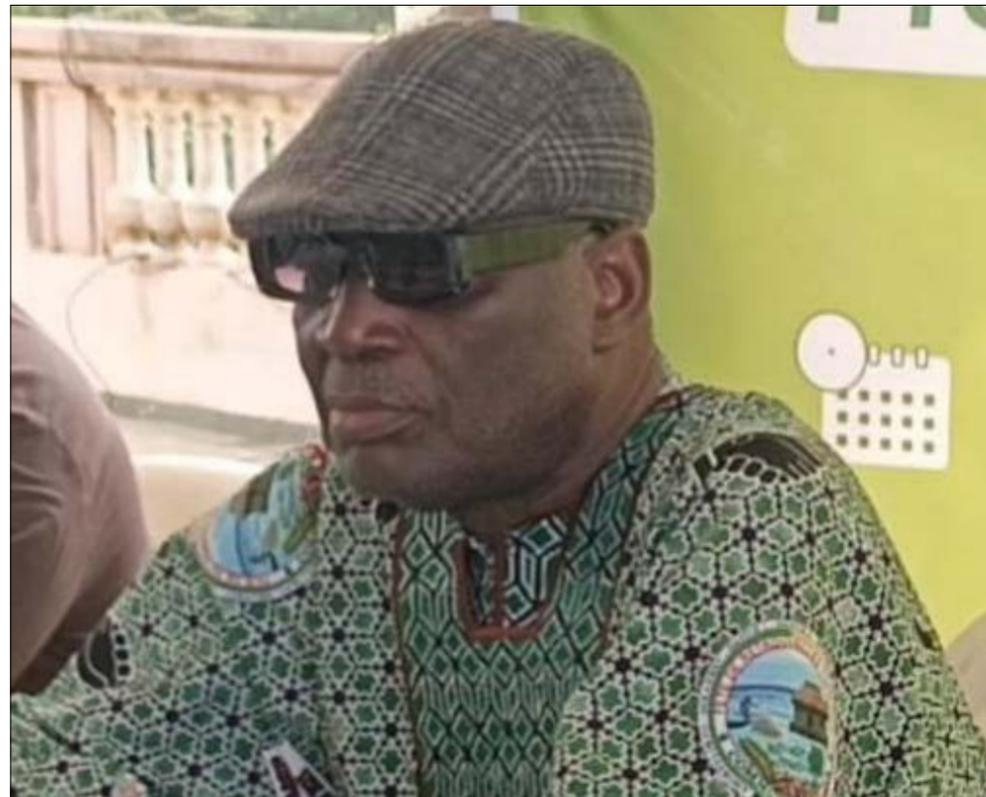
Tél/WhatsApp : 00229 91 19 10 10



Prise de position au sujet de coup d'État déjoué à Cotonou

Sokpoékpé-Hounsou Guèdè : un duo courageux

La coordination du Bloc Républicain de la sixième circonscription électorale dit non à la prise de pouvoir par coup de force et réaffirme son soutien au Président Patrice Talon. L'annonce a été faite dans la matinée de ce samedi 05 octobre 2024 au domicile du colonel Patrice Hounsou Guèdè à Abomey-Calavi. Étaient présents les leaders du Bloc Républicain de la localité, avec à leur tête le député Nathanaël Sokpoékpé. À l'ouverture de la conférence de presse, l'ex-maire d'Abomey-Calavi, le colonel Patrice Hounsou Guèdè, a souligné l'importance pour la coordination de la sixième circonscription électorale du Bloc Républicain de réagir face à l'actualité préoccupante du coup d'État manqué au Bénin. Dans ce contexte, Nathanaël Sokpoékpé et Patrice Hounsou Guèdè forment un duo efficace pour défendre les intérêts de leur circonscription. C'est d'ailleurs le député Nathanaël Sokpoékpé du Bloc Républicain qui a lu la déclaration au nom des leaders de la localité, affirmant ainsi leur engagement indéfectible envers la démocratie et l'État de droit. (Lire sa déclaration ci-dessous)



Monsieur le Maire Honoraire, Coordonnateur du Parti Bloc Républicain de la sixième Circonscription Électorale ;

Chers camarades, en vos rangs, grades et qualités ;
Chers amis de la Presse ;

Chers invités ;

Je voudrais à l'entame de ce point de presse vous souhaiter la bienvenue ici ce matin où nous leaders du Bloc Républicain de la Sixième Circonscription Électorale sommes réunis pour donner notre position suite à la tentative de coup d'État manqué orchestré par certains de nos concitoyens. Nous avons appris avec une grande surprise au cours de la sortie médiatique du Procureur Spécial de la CRIET le 25 Septembre 2024 la substance de ce crime crapuleux qu'il a plu à ces derniers d'organiser contre la sûreté de l'État tendant à remettre en cause la légitimité et la légalité des Institutions de l'État issues de la Conférence des Forces Vives de la nation chèrement acquises depuis février 1990 que nul n'a le droit de remettre en cause.

La prise du Pouvoir par Coup d'État n'est nullement une question qui ne concerne que le Président de la République mais tout le peuple

béninois (Mouvance et Opposition) car les conséquences engagent la vie de chaque citoyen et remettent en cause l'État de Droit.

C'est pourquoi nous leaders du Bloc Républicain de la Sixième Circonscription dénonçons avec vigueur cet esprit maléfique qui a conduit les auteurs du coup d'État dans leur envie démesurée d'accéder au pouvoir d'État et de nuire gravement au Président de la République qui leur a tout donné depuis qu'il a été élu en 2016 et disons en chœur (3 fois) plus jamais ça au Bénin.

Nous sommes réunis par la même occasion pour saluer et rendre un grand hommage aux Forces de Défense et de Sécurité béninoises pour leur bravoure et impartialité à la sauvegarde de la forme républicaine de l'Armée en refusant de s'associer à cette manœuvre satanique pour détruire notre pays le Bénin qui reste un modèle de Démocratie en Afrique et dans le monde par l'organisation régulière des élections depuis 1990 qui assure l'alternance au pouvoir.

Bravo à vous nos Forces de Défense et de Sécurité. A la Justice béninoise, nous vous encourageons à poursuivre avec rigueur les investigations afin de démasquer les complices qui restent encore dans

l'ombre et qu'ils soient sévèrement punis avec la rigueur de la Loi.

Au Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Monsieur Patrice TALON, nous rendons grâce à Dieu tout puissant, créateur du Ciel et de la Terre de vous avoir épargné du pire et de vous avoir prouvé que votre Juda était juste à côté.

Nous, leaders du Bloc Républicain de la Sixième Circonscription Électorale vous réaffirmons notre soutien indéfectible et à tout votre gouvernement qui travaille pour le mieux-être du Peuple béninois.

La si bonne œuvre entamée ne s'arrêtera pas ; nous irons avec vous jusqu'au bout des réformes. Enfin, nous invitons le Peuple béninois à rester serein et faire confiance à notre justice qui ira au bout de ses enquêtes pour nous situer sur tous les tenants et aboutissants de ce coup d'État manqué.

Que Dieu bénisse davantage le Bénin.

Je vous remercie.

Fait à Abomey-Calavi, le 05 Octobre 2024

Santé

Tout sur l'orthorexie

L'orthorexie est un trouble alimentaire qui se caractérise par une obsession excessive pour la nourriture saine. Contrairement à d'autres troubles alimentaires, l'orthorexie ne concerne pas la quantité de nourriture consommée, mais plutôt la qualité de celle-ci. Les personnes touchées par ce trouble se fixent des règles alimentaires très strictes, et toute déviation de ces règles est perçue comme une faute grave.

Symptômes : quand manger sain devient une prison mentale

Les personnes souffrant d'orthorexie montrent des symptômes variés. Elles passent un temps considérable à planifier leurs repas, à lire des éti-



quettes et à chercher des informations sur les aliments « parfaits ». Ce comportement conduit à un isolement social, car elles refusent de manger à l'extérieur ou d'accepter

des invitations où elles ne peuvent pas contrôler la qualité des repas. De plus, la culpabilité intense ressentie après avoir consommé un aliment jugé « impur » est fréquente, ce

qui accentue leur anxiété.

Causes : l'influence des normes sociales et des réseaux sociaux

Les causes de l'orthorexie sont multiples. L'une des principales raisons est l'influence grandissante des médias et des réseaux sociaux, qui valorisent une alimentation extrêmement saine, voire parfaite. Les régimes restrictifs prônés par certaines communautés peuvent également pousser les individus à adopter des comportements alimentaires de plus en plus stricts. Par ailleurs, un désir de contrôle exacerbé sur la santé, ou un besoin de perfection, peuvent prédisposer certains à développer ce trouble.

Traitement : réapprendre à manger sans angoisse

Le traitement de l'orthorexie repose sur un travail de rééducation alimentaire et psychologique. La thérapie cognitivo-comportementale est souvent recommandée pour aider la personne à identifier et à modifier ses pensées rigides concernant la nourriture. Le soutien d'un nutritionniste peut également être bénéfique pour redécouvrir une alimentation équilibrée sans restrictions excessives. Dans certains cas, des médicaments contre l'anxiété ou la dépression peuvent être prescrits pour atténuer les troubles associés.

Aliments à éviter : ne pas tomber dans l'exclusion excessive

Dans le cadre de l'orthorexie, ce ne sont pas tant les aliments spécifiques qu'il faut éviter, mais plutôt l'idée de catégoriser certains aliments comme « mauvais » ou « impurs ». Toutefois, il est recommandé de ne pas se concentrer exclusivement sur les aliments jugés « sains » comme les légumes ou les produits biologiques, au point d'exclure des groupes entiers d'aliments nécessaires à un équilibre nutritionnel, comme les glucides ou les graisses. L'objectif est de réintroduire progressivement tous les types d'aliments, sans angoisse ni culpabilité.



Journée mondiale des enseignants

Thierry Dovonou : « C'est du folklore »

Amanda E. DACKEY

L'enseignant, cette personne chargée de transmettre des connaissances ou des méthodes de raisonnement à autrui, dans le cadre d'une formation générale ou spécifique à une matière, un domaine ou une discipline scolaire, est honoré chaque 5 octobre. Si la thématique autour de laquelle l'édition 2024 est célébrée est : «Valoriser les voix de l'enseignant», pour le syndicaliste Thierry DOVONOU, l'enseignant béninois reflète la manière dont



on traite le système éducatif. «On a l'impression qu'on pense que l'école n'est pas productive, et on se concentre sur ce qui peut rapporter de l'argent immédiatement, si bien que l'enseignant, à l'image de l'école, est en train de s'effondrer. À l'avènement du régime de la rupture, il y avait une sorte d'émulation,

et les enseignants se donnaient à fond pour redorer le blason de l'enseignement au Bénin. Mais malheureusement, certains qui ont donné plus qu'il ne fallait en sont morts, laissant leurs familles sans soutien. Même les dimanches étaient considérés comme des jours de travail. Hélas, aucune autorité n'est

venue à leur secours pendant leur maladie, encore moins pour soutenir leurs enfants, désormais orphelins.»

Selon lui, la manière dont les gouvernements s'occupent des enseignants laisse à désirer. «Cette négligence envers les enseignants date de la nuit des temps. Cette

célébration a toujours eu un goût de deuil au Bénin. Personnellement, depuis 2006, je boycotte la célébration de cette journée, car je dis : c'est du folklore. Notre situation sanitaire est à revoir, et l'État, en recrutant des aspirants, ne valorise pas le métier d'enseignant. En huit ans, on n'a pas recruté suf-

fisamment d'EPE ni de FE. Du coup, ceux qui partent à la retraite aujourd'hui ne savent pas qui cotisera pour leur pension. Je ne dirai pas que c'est le régime Talon qui a oublié les enseignants, car le problème s'est toujours posé avec les régimes précédents. Grâce à l'ancien ministre Padonou DJIDJOHO, le premier mandat de l'ex-président KÉRÉKOU a un peu amélioré la situation. Que son âme repose en paix.»

«Je demanderai au Président Talon, pour les deux années restantes de son mandat, de s'occuper enfin de l'école. Qu'il organise ne serait-ce qu'un petit colloque sur l'école béninoise, notamment dans le domaine de la formation technique et scientifique». L'école béninoise doit sortir de l'ornière.

Suppression des soutenances de mémoire à la Faculté des Lettres de l'Uac

Une nouvelle mesure pour les étudiants

Anselme ORICHA

Bonne nouvelle pour les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Il n'y aura plus de soutenances de mémoire dans cette faculté. Cette décision a été officiellement annoncée par le doyen, le professeur Vincent Atabavikpo, dans une note datée du vendredi 4 octobre 2024.

Selon ce communiqué, les étudiants de la FLLAC devront désormais soumettre un rapport de recherche de 15 pages à l'issue de leur troisième année de licence. Cette mesure marque un véritable tournant dans le processus de validation des études au sein de la faculté.

Cependant, les étudiants déjà engagés dans la rédaction de leur mémoire ne sont pas totalement exemptés de



cette obligation. Ils sont priés de finaliser leurs travaux avant le 31 décembre 2024

pour pouvoir soutenir.

Quant aux actuels étudiants de troisième année ainsi que les promotions futures, la procédure de soutenance est totalement supprimée. Cette décision fait écho à une réforme similaire adoptée il y a quelques mois par la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Parakou (FLASH-UP), sous la direction de la doyenne Clarisse Tama.

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 31/2024/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 2 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

I-1. Transmission à l'Assemblée nationale, pour autorisation de ratification, de l'Accord d'Etablissement du Global Green Growth Institute (GGGI).

Le GGGI est nanti du statut d'Organisation internationale intergouvernementale depuis octobre 2012 et travaille avec de nombreux pays à travers le monde pour promouvoir la croissance économique durable. Il en est de même s'agissant de la lutte contre le changement climatique. Cette institution fournit également des conseils techniques en mobilisant des financements tout en facilitant le partage de connaissances et de bonnes pratiques.

L'Accord d'établissement une fois ratifié permettra au Bénin de se faire accompagner en vue notamment du développement du cadre réglementaire et institutionnel dans le but de faciliter la monétisation des actifs nationaux liés au carbone.

I-2. Création de l'Académie logistique de Ouidah et approbation de ses statuts.

Pour faire efficacement face aux défis sécuritaires en Afrique et plus particulièrement dans notre sous-région, une plus grande professionnalisation des armées est requise notamment à travers le renforcement de capacités des personnels en matière de logistique.

A cet effet, notre pays a engagé des discussions avec des partenaires européens visant la mise en place d'un centre de formation répondant aux normes et standards internationaux. D'où la création de la présente académie basée à Ouidah et dont les statuts ont été, par la même occasion, adoptés. Elle sera ouverte aux personnels des Forces de défense et de sécurité ainsi qu'aux personnels civils spécialisés dans une des fonctions de la logistique.

Au nombre des mesures normatives, il a été également adopté le décret portant convocation du corps électoral, le dimanche 5 janvier 2025, pour l'élection des membres de l'Assemblée consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI BENIN) au titre de la mandature 2025-2030.

II- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé sous cette rubrique :

la célébration au Bénin :

- de la 31^{ème} Journée mondiale des enseignants, le 5 octobre 2024.

l'organisation :

- de la 19^{ème} réunion des ministres chargés des Télécommunications/TIC /Digitalisation et de la Poste de la CEDEAO, du 2 au 4 octobre 2024 ;
- de la 6^{ème} édition de la Journée mondiale du coton, du 6 au 8 octobre 2024 ;
- du 3^{ème} congrès des soins palliatifs et de la 4^{ème} journée mondiale des soins palliatifs, du 17 au 19 octobre 2024 ;
- de la 27^{ème} édition de la Journée nationale de mobilisation pour la lutte contre les Troubles dus à la Carence en lode, le 27 octobre 2024, dans la commune de Kandi ;
- des premières Journées scientifiques de la Société béninoise de Néphrologie, du 27 au 29 octobre 2024 ;
- du 3^{ème} congrès de la Société béninoise de Rhumatologie, du 21 au 23 novembre 2024 ;
- du 4^{ème} Congrès international de la Société béninoise de Cardiologie, conjointement avec le 3^{ème} Congrès international de l'Association des Sociétés de Cardiologie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, du 5 au 7 décembre 2024.

Il a été, par ailleurs, autorisé, la participation du Bénin :

- au séminaire d'orientation à l'intention des membres africains élus au Conseil d'administration du Bureau international du Travail à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 9 au 11 octobre 2024 ;
- à la 53^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine vétérinaires de Dakar, prévue à Yaoundé, au Cameroun, du 21 au 25 octobre 2024.

III- Mesures individuelles.

Monsieur Calixte Akouègnon DOSSOU KOKO est nommé Greffier en chef de la Cour suprême.

Fait à Cotonou, le 2 octobre 2024,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.

4^e édition des «Recico» à Cotonou

La mairie de Cotonou soutient l'événement

Latifath KOWENOU

C'est sous la thématique «Cinéma, un outil de lutte contre l'extrémisme violent» que les acteurs du monde cinématographique se sont réunis ce samedi 5 octobre 2024 pour célébrer la 4^e édition des Rencontres Cinématographiques et Numériques de Cotonou (RECICO). Le Maroc, pays africain engagé dans la valorisation et la promotion de la culture et de l'industrie cinématographique, est à l'honneur lors de cette rencontre.

Depuis sa création, le RECICO œuvre non seulement pour l'essor de la jeunesse béninoise, mais aussi pour celui des acteurs du cinéma. «Grâce aux ReCiCo, deux jeunes Béninois ont pu voyager en Russie pour commencer la production de leurs films documentaires. L'organisation mise en place pour cette 4^e édition témoigne déjà d'une coproduction Bénin-Maroc. C'est cela, aujourd'hui, l'es-



sentiel : un film exclusivement écrit par des Béninois, tourné au Bénin, avec des acteurs et des techniciens béninois. Les Marocains viendront travailler pendant trois semaines, nourrir l'industrie et permettre à ces jeunes formés de vivre de leur art», a souligné Dimitri FADONOUGBO, délégué du RECICO.

Il a poursuivi en annonçant la particularité de cette édition de la rencontre cinéma-

tographique : «En plus de la semaine de manifestations, les ReCiCo vont se poursuivre dans un nouveau format dénommé Les ReCiCo Chez Vous. Les meilleurs films qui seront primés seront projetés à la population béninoise. La projection sera décentralisée dans les 13 arrondissements de Cotonou, voire au-delà».

Célébré sous le thème du cinéma comme outil de lutte contre l'extrémisme,

le premier adjoint au maire de Cotonou, représentant le maire Luc Sètonджи ATROKPO, a déclaré que le cinéma résonne avec une « actualité brûlante ». « Dans un monde marqué par des tensions croissantes, le cinéma a le pouvoir de rassembler, d'éduquer et de sensibiliser. Il nous permet de réfléchir à nos réalités, de combattre les préjugés et d'ouvrir des portes vers des mondes différents. Chaque œuvre, chaque projection est une opportunité de questionner nos sociétés, de mieux comprendre nos défis communs et, surtout, de rêver d'un avenir harmonieux », a laissé entendre Romain AHOUANDJINO.

Après avoir rendu hommage aux organisateurs, partenaires, techniciens et réalisateurs, le représentant du maire de la ville économique du Bénin a invité les différents acteurs à tirer le meilleur parti de cette rencontre annuelle, qui inspire-

ra les jeunes générations et les talents en devenir à embrasser le cinéma comme un moyen d'expression et un levier d'action.

Compte tenu de son caractère transversal, unificateur et éducatif, l'ambassadeur du Maroc au Togo et au Bénin a également honoré de sa présence cette manifestation. La collaboration entre le Bénin et le Maroc permet aux deux pays de maintenir de bons rapports culturels et de promouvoir la culture.

Cette quatrième édition du RECICO offre à la population de la ville de Cotonou des moments intenses grâce à la projection des meilleurs films qui seront primés lors de cette occasion. Cet événement, fortement soutenu par la mairie de Cotonou, l'ambassade du Royaume du Maroc et le Centre Cinématographique Marocain, prendra fin le 10 octobre prochain.



Mosquée Lagnab d'Akpakpa Yagbé

Atao Hinnouho prie avec les fidèles musulmans

Amanda E. Dackey

Le vendredi 4 octobre 2024, l'ancien député Atao Mohamed Hinnouho s'est joint à ses frères et sœurs musulmans pour exprimer sa gratitude à Allah lors de la prière à la mosquée centrale Lagnab d'Akpakpa Yagbé, à Cotonou. Profondément attaché à sa foi, il a participé à cette prière avec un seul objectif : remercier le Tout-Puissant pour les bienfaits qu'Il lui a accordés.

Reconnaissant envers la communauté islamique pour ses invocations à son égard, Atao Mohamed Hin-

nouho a rappelé l'importance de remercier Allah, citant les enseignements du Coran : «Allah accorde à ses serviteurs deux bienfaits : celui initial et celui de les guider vers la reconnaissance, ce dernier étant encore plus précieux».

Dans son discours, il a souligné : «Si je suis devant vous aujourd'hui, c'est que Dieu a exaucé vos prières. Je suis heureux de vous retrouver en si grand nombre. Je prie pour que rien ne nous sépare à l'avenir.» Il a également partagé une rencontre marquante avec un religieux durant son exil, qui l'a encouragé



à continuer d'œuvrer dans les lieux de culte de Dieu,

en reconnaissant que ses bonnes actions lui avaient permis de revenir au pays sain et sauf.

Atao Mohamed Hinnouho a saisi cette occasion pour exhorter ses pairs à soutenir les maisons de Dieu, témoignant des bénédictions qu'il a reçues. En admiration devant l'architecture de la mosquée dirigée par l'Imam Waliou Bello, il a félicité ceux qui ont contribué à sa construction : «Parce que vous avez bâti

une belle mosquée pour la cause de l'islam, Dieu vous accordera une place de choix au paradis. La protection divine ne vous manquera jamais, car vous avez mis en avant les intérêts de Dieu. J'en suis la preuve vivante».

Pour conclure cette rencontre spirituelle, l'ex-député a offert un présent symbolique à l'imam de la mosquée, en reconnaissance de sa mission divine.



COTONOU
— GUÉRITE TV MONDE —

Rouvrir ses portes le **04 Novembre 2024**

Tel.:
+229
91
19
10
10



Affaire tentative de coup d'État

Depuis le Couffo, l'Ofr brise le silence

Faosiya SEFOU

Les femmes du Bloc Républicain, réunies au sein de l'Organisation des Femmes Républicaines (OFR) dans le département du Couffo, ont rompu le silence ce samedi 5 octobre 2024, réagissant à la récente tentative de coup d'État manqué au Bénin. Lors d'une cérémonie organisée à Dogbo, la coordinatrice nationale de l'OFR, Alimatou Badarou, et les militantes de la région ont exprimé leur soutien indéfectible au président Patrice Talon, affirmant leur détermination à s'opposer fermement à toute prise de pouvoir par la force.

Pagnes noués à la hanche, telles des guerrières du Danhomè, ces amazones du Bloc Républicain du Couffo se déclarent prêtes à combattre toute forme de déstabilisation politique. Dans une ambiance conviviale, elles ont affiché leur opposition claire à toute accession au pouvoir par la force. Dans leur déclaration, lue par Gisèle AHOUSI, vice-coordinatrice de l'OFR, elles ont réaffirmé leur attachement aux valeurs démocratiques : «Nous soulignons ici notre engagement envers les institutions de la République.»



L'appel du Couffo a constitué un signal fort, invitant le peuple béninois à la sérénité. L'Organisation des Femmes Républicaines du BR appelle l'ensemble des Béninoises et Béninois à rester vigilants, unis et attachés aux principes républicains, en plaçant leur confiance dans les institutions étatiques, seules garantes de l'ordre, de la justice et de la paix.

Au cours de cette sortie médiatique, les femmes du Couffo ont exprimé leur gratitude au président Patrice

Talon pour ses réalisations en faveur de l'émancipation des femmes. Elles ont souligné que, depuis plus de huit

ans, le président s'efforce de concrétiser les promesses faites aux Béninoises, dont elles sont fières. «Aucune ambition politique ne doit et ne peut remettre en cause la dynamique de développement réel engagée depuis 2016 sous votre leadership éclairé,» a-t-elle déclaré.

D'une même voix, ces amazones du Bloc Républicain du Couffo ont réaffirmé leur soutien indéfectible au président Patrice Talon. «Nous, Femmes Républicaines, appelons toute la population à soutenir, avec détermination, les efforts de développement déployés par le gouvernement afin de bâtir un avenir meilleur et prospère pour chaque Béninoise et chaque Béninois,» ont-elles conclu.

L'initiative des femmes de Dogbo, dans le Couffo, a été

saluée par l'OFR. Elle s'ajoute à celle de Cotonou, démontrant ainsi la dynamique des femmes du BR aux côtés du chef de l'État Patrice Talon.

«Nous nous mobilisons pour dire non à toute forme d'accession au pouvoir par la force,» a affirmé Alimatou Badarou, coordinatrice nationale de l'OFR. «Nous disons oui au respect des valeurs démocratiques,» s'est-elle exclamée.

«Nous souhaitons démontrer au monde entier que nous sommes des guerrières prêtes à faire face à toute initiative de déstabilisation politique.» Alimatou Badarou et ses camarades de l'OFR restent plus déterminées que jamais à s'opposer fermement à toute tentative de coup d'État au Bénin.



Accusé de collaboration avec des groupes terroristes

Paul Henri Damiba pourrait être extradé vers le Burkina Faso

(Des discussions en cours entre les autorités togolaises et burkinabè)

Anselme ORICHA

Le capitaine Ibrahim Traoré, actuel chef d'État du Burkina Faso, a engagé des négociations avec les autorités togolaises en vue de l'extradition de Paul Henri Damiba, son prédécesseur. Exilé au Togo après avoir été renversé par Traoré, Damiba est accusé de complicité avec des groupes terroristes, notamment dans l'attaque de Barsalogo, qui a coûté la vie à de nombreux civils.

Cette attaque, qualifiée de tragédie nationale, a laissé une empreinte profonde sur le Burkina Faso. Selon Traoré, les autorités togolaises auraient été surprises par les soupçons d'implication de Damiba, ce qui pourrait faciliter sa remise

aux autorités burkinabè. Les discussions entre les deux pays semblent bien avancer, et le Togo, allié des États membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), pourrait accéder à cette demande.

Le climat entre les deux hommes est particulièrement tendu. Damiba avait critiqué la gestion du pays par Traoré dans une lettre publique, exacerbant les tensions. Pour rappel, Paul Henri Damiba avait lui-même accédé au pouvoir par un coup d'État avant d'être évincé par le capitaine Ibrahim Traoré. L'issue de cette affaire pourrait donc marquer un tournant dans les relations politiques entre le Burkina Faso et son voisin togolais.



Suite au décès d'un étudiant de la Fesci en Côte d'Ivoire

Suspension temporaire des activités syndicales estudiantines

Anselme ORICHA

En Côte d'Ivoire, un arrêté interministériel daté du 2 octobre 2024 a temporairement suspendu les activités des associations syndicales estudiantines. Cette décision, prise par cinq ministres, vise à restaurer «l'ordre et la tranquillité pu-

blique» au sein des établissements scolaires et universitaires. L'arrêté fait suite à une montée des tensions après le décès tragique d'un étudiant membre de la Fédération des étudiants et scolaires de Côte d'Ivoire (Fesci), survenu plus tôt dans la semaine.

Les associations syndicales, et en particulier la Fesci, ont traditionnellement joué un rôle central dans la défense des droits des étudiants, que ce soit en matière d'infrastructures universitaires ou de conditions de vie et d'étude. Cependant, ces dernières années, elles ont également été associées à des

mouvements de contestation parfois marqués par des violences. Bien que les circonstances de la mort de l'étudiant restent encore floues, cet événement a ravivé les tensions et alimenté les débats sur la sécurité dans les milieux académiques.

L'arrêté souligne l'urgence

de rétablir le calme sur les campus. Bien que cette mesure conservatoire soit exceptionnelle, elle est présentée par les autorités comme une réponse nécessaire à la situation critique que traverse actuellement le pays en matière de sécurité estudiantine.

Guerre au Proche-Orient

Le président Macron appelle à l'arrêt des livraisons d'armes à Israël

 Anselme ORICHA

Alors que les tensions entre Israël et le Hezbollah se poursuivent à la frontière libanaise, le président français Emmanuel Macron a lancé un appel clair en faveur de l'arrêt des livraisons d'armes à Israël, dans le cadre du conflit en cours à Gaza. Lors d'une intervention sur France Inter le 5 octobre 2024, il a souligné l'urgence de privilégier une solution politique pour mettre fin aux hostilités.

La situation au Proche-Orient s'aggrave, avec Israël intensifiant ses frappes aériennes, notamment dans le sud de Beyrouth, tandis que le Hezbollah continue d'affronter l'armée israélienne à la frontière sud du Liban. En parallèle, la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a annoncé qu'elle maintiendrait ses positions malgré les demandes israéliennes de retrait de certaines de ses bases.



un fournisseur d'armes à Israël, Macron a insisté sur la nécessité que la diplomatie prévaut sur l'usage de la force.

Cette déclaration intervient alors que la communauté internationale exprime de plus en plus son inquiétude face à l'escalade des violences dans la région. Les bombardements israéliens à Gaza ont causé de nombreuses victimes civiles, exacerbant les tensions et intensifiant les appels à un cessez-le-feu immédiat. Des voix s'élèvent à travers le monde pour réclamer une désescalade et un retour aux négociations en vue d'une solution durable.

Enfin, Emmanuel Macron réitère la position de la France, en faveur d'une approche politique et diplomatique pour résoudre ce conflit qui continue de ravager les populations civiles. Sa prise de position souligne l'urgence de trouver une issue pacifique à cette crise, alors que la situation sur le terrain ne montre aucun signe de répit.

Dans ce contexte explosif, Emmanuel Macron a réaffirmé son appel à un arrêt

immédiat des transferts d'armes vers Israël. Il a déclaré : « Je pense qu'aujourd'hui, la priorité est de revenir à une solution politique et de cesser de livrer les armes qui alimentent les combats à Gaza. » Bien que la France ne soit pas



Guérite TV Monde, le leader des Web TV au Bénin

Contact : 00229 97 26 26 71



SHANGAÏ

LABO PHOTO NUMÉRIQUE

 **97 22 44 85**

INFOLINE: +229 64 31 12 03 = 43 42 20 10



- ✓ **PHOTO D'IDENTITE**
- ✓ **PASSEPORT**
- ✓ **BIJOUX**
- ✓ **DV LOTERIE VISA**
- ✓ **VISA CANADIEN**

- ✓ **VISA AMERICAIN**
- ✓ **VISA SHEINGEN**
- ✓ **VISA FRANÇAIS**
- ✓ **PHOTO COMPLETE**
- ✓ **AGRANDISSEMENT PHOTO**

DIRECTION: FACE PROJET SONGHAÏ QUANDO PORTO-NOVO

ANNEXE: 300M À GAUCHE APRÈS PHARMACIE GBÔDJÊ À CÔTÉ DE MICROFINANCE LE DEFI